Réhon

journal d'information communale

LA RÉTRO 2016

crédits photos Bruno Marmone

sommaire

jeunesse enfance 4

- Si la République m'était contée
- Centre aéré «Souvenirs d'été»
- Ecole élémentaire de Heumont
- Ecole Rehon centre
- Les NAP

culture 18

- Inauguration de la nouvelle fresque
- Alfred Mézières

vie associative 9

- Fête du sport
- Karaté Club Rehon
- Krav Maga
- US Rehon Cyclo
- Les ailes de Rehon
- CSP Rehon football
- Entente Rehon Morfontaine
- ARPA
- USR Judo
- Les Bergeronettes
- Club de gymnastique Zumba

fêtes cérémonies 19

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- les 100 ans de la bataille de Verdun

travaux urbanisme 20

- Travaux à l'école
- Elagages
- Lutte contre les inondations
- Accueil de la mairie
- Epama
- Urbanisme
- Dégradation

municipalité 29

- Services accueil
- Nouveaux élus
- Commissions

expressions groupes politiques 26

édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

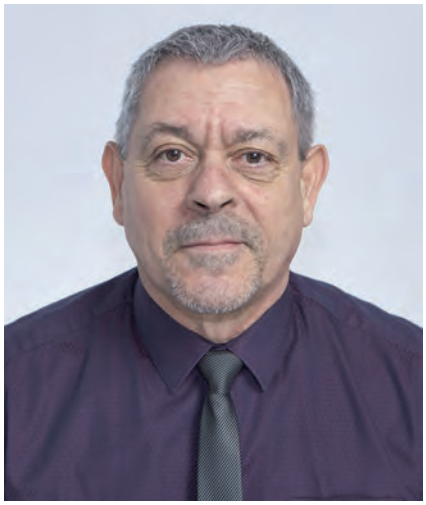

Jean Pierre WEBER
Maire de Réhon

Le 2 février 2017 j'ai été élu par la majorité Municipale, Maire de la commune de Réhon, Jean Claude BLANGUERIN mon prédécesseur ayant décidé pour raisons personnelles de passer la main.

Je souhaite lui rendre hommage car c'est lui qui a mené notre liste lors de la dernière campagne électorale de 2014. Il a exercé ses fonctions de Maire d'avril 2014 jusqu'à ce début d'année. Je le remercie pour son action et sa fidélité envers les Réhonnais.

Je remercie la majorité municipale pour son travail, sa solidarité et sa motivation afin de poursuivre notre programme municipal jusqu'à la fin de ce mandat.

Nous continuerons notre travail au service de l'ensemble des Réhonnais et il n'est pas question de répondre aux polémiques et aux attaques qui n'ont qu'une seule stratégie : créer la discorde et diviser les citoyens.

Il est temps de tourner la page sur cette triste période, durant laquelle certains ont fait en sorte de donner une image négative de notre cité et de la politique municipale.J'ai d'ailleurs associé le groupe de l'opposition aux différentes commissions afin de travailler ensemble main dans la main dans un seul but, les intérêts de la commune et le bien de nos concitoyens au sein de la Communauté d'Agglomération de Longwy.
Je souhaite vous renouveler toute ma détermination et la volonté de ma majorité municipale afin de poursuivre le travail mené avec sérieux depuis le début de ce mandat.

Nous serons à l'écoute des citoyens afin de poursuivre les projets structurants, terminer les travaux du ruisseau des 9 fontaines, réhabiliter le centre-ville suite aux dégradations causées par les travaux, les affaires scolaires, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le renouvellement des voiries communales, les écoles, l'enfance et la jeunesse, les personnes âgées, le quotidien des citoyens, pour la vidéo surveillance, la fibre , la ZAC de la Harange 2 , les consultations sont en cours et les projets seront menés à terme , je m'y engage .

Les commissions se sont mises au travail dès mon élection, mes adjoints et conseillers délégués également afin de présenter un budget offensif au service des habitants de notre commune. et débattre des priorités pour mener à bien les investissements pour 2017 et prévoir un programme pluriannuel pour certains travaux .

L'avenir de la commune de Rehon ne dépend que de nous, de notre persévérance et notre motivation à poursuivre le travail déjà engagé depuis 3 ans. Vous jugerez notre bilan à la fin de ce mandat et nous ferons tout ce qui est en notre mesure afin d'y arriver. Croyez-en ma détermination et celle de mon équipe. Ni les menaces, ni les propos calomnieux, ni le mensonge n'affecteront notre motivation à poursuivre nos actions et notre programme en direction de notre commune.

Nous ne sommes qu'au commencement de l'année, à l'aube du budget, il est encore temps pour moi de vous souhaiter une bonne année pleine de joie et de bonheur ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Réhon
journal d'information communale - avril 2017

Directeur de la publication :
Jean Pierre WEBER, le maire

Rédaction:
La mairie
et la commission "communication"

Crédits photos :
La mairie et Gérard Marocchi,
Bruno Marmone

Conception graphique et impression:
anagram - digit offset

Tirage à 1800 exemplaires

Si la République m'était contée

Suite à la commémoration des cent ans de la mort d'Alfred MEZIERES en 2015, la municipalité a souhaité en 2016 poursuivre son action en proposant un projet intitulé "Si la République…".
La directrice du centre aéré Mme Géraldine BRANDOLINI et son équipe pédagogique ont travaillé tout au long de l'année 2016 sur des animations autour des valeurs de la République.
A cet effet, il a été proposé aux enfants participants aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) une conférence sur le thème de la République. Ils ont été accueillis dans la salle du Conseil Municipal en mairie.
M. Alain AMICABILE, écrivain et auteur du livre « Si la République m'était contée » a présenté aux enfants l'origine et la signification du mot république de l'antiquité à nos jours. Il a associé les enfants en leur demandant ce que signifie pour eux la notion de république, ses symboles et ses valeurs.
Il a ensuite abordé le thème du vivre ensemble et la notion de respect.
A l'issue de la conférence, son ouvrage a été offert par la municipalité à chaque enfant.
Ce livre retrace la recherche constante de la mise en œuvre du principe d'Aristote selon lequel la république est "la société politique où l'autorité s'exerce par la loi sur des individus libres et égaux".
Le but de la république est, et restera toujours, le droit au bonheur pour tous.

centre aéré

Souvenirs d'été

Fête à l'ancienne, A la conquête de l'ouest, Initiation aux joies du cirque, Miss et Mister Rehon

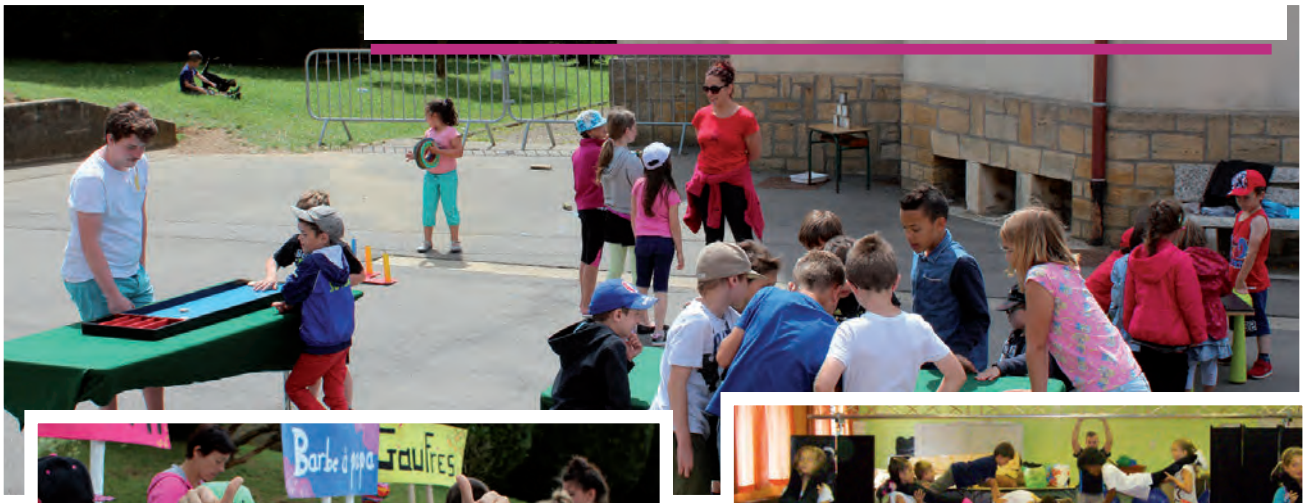

ECOLE ELEMENTAIRE DE HEUMONT

Rentrée 2016-2017: 152 enfants dont 12 pour la classe ULIS.

La classe ULIS a ouvert à la rentrée 2015-2016. C'est une classe qui accueille des enfants qui ont une reconnaissance d'un handicap. Elle est encadrée par un enseignant et une EVS ASH (Emploi de Vie Scolaire – Accompagnement en Situation d'Handicap).

Les AVS et EVS ASH sont une réponse humaine à des besoins particuliers en compensation de désavantages liés à des déficiences d'origine motrice, sensorielle, intellectuelle, psychique ou à une maladie invalidante.

L'éducation nationale nous avait contactés pour la demande d'ouverture de cette classe dans notre commune. Sachant que des locaux étaient disponibles, nous avons accepté. Elle regroupe des enfants de notre commune et des communes avoisinantes

car il n'y a pas une classe ULIS par municipalité.

Les enfants de la classe ULIS sont intégrés progressivement dans les classes de mêmes niveaux. Ce qui permet à ces enfants de ne pas perdre la méthode d'enseignement classique.

ACHAT DE TBI

Un premier TBI (Tableau Blanc Interactif) a été installé à la rentrée 2015 au sein de l'école Primaire de Heumont plus précisément dans la classe de Mme Maillard (CM1-CM2), pour un montant de 7532.68 €.

En 2016, au sein de la même école un second TBI a été installé dans la classe de Mme Tonnelier (CE1-CE2), pour un montant de 3148.80 €.

Les enseignantes estiment que la mise en place de ces supports est très appréciée par les élèves mais également par l'équipe éducative.

Cela permet des recherches de documents sur internet dans les différentes matières du programme scolaire, et ainsi de pouvoir présenter des supports vidéos, photos et musicaux. Il faut savoir également que l'utilisation de ces TBI se poursuit au sein du Collège de Heumont, et ainsi, les enfants maîtrisent déjà la pratique de cet outil numérique.

L'avantage est que l'on peut également écrire sur ce tableau.

ECOLE DE REHON CENTRE

Rentrée 2016-2017 : 111 enfants

A la rentrée 2016-2017 nous avons eu une ouverture de classe, ce qui a permis de mettre en place une deuxième classe de maternelle et ainsi avoir une classe de CP seule. Situation très importante pour le bon déroulement du programme scolaire pour cette classe.
Nous sommes également toujours sous la forme PDMQDC, c'est-à-dire Plus De Maîtres Que De Classes, et ainsi pouvoir cibler les besoins particuliers de certains enfants et faire en sorte que des difficultés ne s'installent pas.

VACANCES DE NOËL
Accueil de loisirs sans hébergement

Pour la première fois, nous avons accueillis en moyenne une vingtaine d'enfants pendant les vacances de Noël. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et une surprise les attendait. Et oui nous avons eu la visite du Père-Noel qui a remis un sac de friandises à chaque enfant. De plus, les enfants ont pu dépenser leur énergie dans les aires de jeux du BADABOUM à Thionville ou à l'ATOMIC KIDS en Belgique. Puis, les enfants sont allés au cinéma et se sont fait maquiller par une grimeuse.

VOYAGE
CLASSES TRANSPLANTÉES

Comme tous les deux ans, depuis des années, la municipalité de Réhon organise et participe au financement de la classe transplantée en direction des classes de CM1 et CM2 de la commune. Cette année encore, l'apprentissage des volcans est toujours au programme, le corps enseignant a donc proposé aux enfants et aux familles de participer à un séjour à Saint Sauves d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme du 28 Mai eu 04 Juin 2017.
Cette année, 8 enfants de la classe ULIS partiront également en voyage.

Les NAP

Depuis la rentrée 2014, la Municipalité a mis en place des "Nouvelles Activités Périscolaires" (NAP) tous les jeudis après-midis de 13h30 à 16h. Les activités proposées sont encadrées par des animatrices qualifiées et des intervenants extérieurs. L'objectif est de mettre en avant les compétences de chacun ou de favoriser la découverte.Les activités sont organisées sur des périodes de 6 à 7 semaines (entre chaque période de vacances). Nous accueillons une centaine d'enfants de 3 à 11 ans répartis sur deux écoles de la commune et dans les locaux des accueils périscolaires.

Pour les maternelles, sont organisées principalement des activités ludiques, de détente ou d'éveil.

Pour les primaires des activités péri-éducatives autour de thématiques réfléchies tous ensemble.

Depuis la rentrée de septembre 2016, plusieurs sorties ont été proposées aux enfants comme le cinéma ou un spectacle de magie organisé à la salle de la Jeunesse à REHON.

Pour les périodes à venir, une session autour des marionnettes et de la nature seront proposées aux enfants :
• Spectacle, réalisation de marionnettes ou de marottes et création de petites saynètes
• Après-midi avec un conteur, balade en forêt, réalisation d'un herbier, réalisation de pots décoratifs... SONT AU PROGRAMME !

Précisions

Des nouvelles activités périscolaires (NAP) sont proposées aux enfants, sur inscription les jeudis après-midi de 13h30 à 16h00 (soit une séance de 02h30). Afin de poursuivre la qualité des activités périscolaires (NAP), il est proposé de fixer une participation forfaitaire par séance de 02h30 soit un montant de 2,00 € (deux euros) pour un enfant, 1.50 € (un euro cinquante) pour le deuxième enfant, 1,00 € (un euro) pour le troisième enfant. Le tarif est dégressif suivant le nombre d'enfants.

Fête du sport juin 2016

La fête du sport est organisée par l'ensemble des clubs sportifs de Rehon.
Elle permet de faire découvrir aux habitants les différentes activités sportives proposées sur notre commune.
Elle permet aussi de se retrouver dans une ambiance conviviale.
L'intégralité des recettes de cette journée ainsi que les recettes des panneaux publicitaires du COSEC sont reversées à chaque club participant à cette journée.
Les clubs sportifs rehonnais remercient les entreprises pour leur soutien ainsi que les bénévoles pour leur aide.

Karaté Club Réhon

De beaux résultats

KARATE-CLUB REHON est fier de partager les résultats de ces athlètes qui ont su briller lors des championnats de lorraine, Championnats de France, et passage de grade saison 2015-2016.

Lors des championnats départementaux et régionaux Kata - Sarah MOSTEFA SBA Catégorie poussine a décroché 2 belles médailles : 1 en or et l'autre en Bronze.
Lors des championnats départementaux, régionaux et nationaux Kumité - Julie SERPAGGI catégorie Benjamine -35kg a décroché 2 belles médailles d'Argent et se classe 7ème au niveau national.

Lors du passage de ceinture noire 1ère Dan à Pont A Mousson le club de Rehon est fier de la réussite de ces 2 athlètes au grade de ceinture 1ère Dan : Yanis ABDELWAHED et Anthony FANTUZZO.

En ce début de saison 2016-2017 Le karaté-club Rehon change de direction et d'entraîneur. Le club sera sous la responsabilité technique de Latifa LOUGHLIMI ceinture noire 4ème Dan et assisté de Jennifer LECAPLAIN ceinture noire 3ème Dan.
Les entraînements ont lieu au Dojo (Cosec rue Jean Feuillette) Le mardi et jeudi de 17h30 à 18h30 pour les débutants et de 18h30 à 19h45 pour les gradés.

COUPE ET CHAMPIONNAT DE MEURTHE ET MOSELLE A TOUL (18 Décembre 2016)

Nombre s de participants : 22

IHENQUINET Lilou, Poussine, -30 , N-C • NEY Noémie, Poussine, -30, 3e • ZACKI Anas, Poussin, -40, 2e • FADILI Mouad, Pupille, -30, N-C • BRANCO Gabriel, Pupille, -25, 2e • DETTI Silas, Pupille, -35, C-F • LECONTE Ethan, Pupille, -30, N-C • MARMOTTE Clara, Pupille, -30, N-C • MOSTEFA-SBA Sarah, Pupille, -25, 3ieme • ZACKI Nawel, Pupille, +45, 2e • ATAMAO Fares Benjamin, -45, 5e • NEY Maeva, Benjamine, +55, 1er • CROCE Lucas, Minime, -50, 5e • FERNANDES Coralie, Minime, -45, C-F • POISSE Jade, Minime, -50, N-C • RIO Alexandre, Minime, -65, 1er • SERPAGGI Julie, Minime, -40, 2e • WEBER Lola, Minime, -45, 2e • ABDELWAED • Yanis Cadet, -52, N-C • BACLAIN Yhan, Cadet, -52 • COLLIGNON Loïc, Cadet, -63, C-F • FANTAUZZO Anthony, Cadet, -70, 3e •

Krav Maga

Premières ceintures noires
pour le Krav Maga de Réhon.
Site : www.kravmaga54.fr

L'examen de passage de ceintures noires pour la Fédération Européenne de Krav Maga Richard Douieb (FEKM) se déroule deux fois par an. Elle réunit les plus hauts gradés de la Fédération afin de juger l'accès des candidats aux grades supérieurs.
Cette année, les examens se sont déroulés respectivement le samedi 02 Avril 2016 pour la zone Sud à Mauguio-Carnon et le samedi 23 Avril 2016 pour la zone Nord se déroulait à Paris. L'accès à la ceinture noire est le résultat d'un travail de plus de 5 années de pratique et de rigueur.
C'est lors de cette dernière journée que le club de Krav-Maga Meurthe et Moselle de Réhon était représenté pour la première fois depuis sa création.
Deux candidats se sont rendus à Paris avec Jean-Marc Achouri, moniteur et président du club afin de passer cet examen et ils en sont revenus avec 100% de réussite.
Nous sommes très fier de leur prestation qui montre que nous avons atteint un très bon niveau en Krav Maga.
Toutes nos félicitations à Christophe et Pierre.

Environ 15 participantes ont répondu présentes au stage de Krav-Maga de mars 2016, organisé par Jean-Marc Achouri, ceinture noire première Darga.
La discipline qui existe depuis 10 ans à Rehon concerne toujours une centaine de licenciés.

US Rehon Cyclo

En 2016 l'US Rehon Cyclo aura parcouru des milliers de kilomètres, participé à de grandes épreuves nationales et internationales, escaladé des cols mythiques et remporté de nombreux trophées. En marge de ce bilan purement sportif, les licenciés auront surtout contribué à pérenniser les valeurs chères au club : le goût de l'effort, l'esprit d'équipe, la solidarité, l'amitié et la convivialité. Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour de nouvelles aventures sportives et humaines.

Les Ailes de REHON

Depuis janvier 2013, l'association "les ailes de rehon" organise un panel d'activités tels que : Halloween, Marché de noël avec la visite du père noël, Carnaval, visite du lapin de pâques à l'école avec la distribution de chocolats et les enfants ont pu observer des lapins et des poussins. À la fin de l'année scolaire, une kermesse a eu lieu après le spectacle de l'école primaire de Rehon.

L'association participe financièrement à chaque sortie scolaire de fin d'année à l'école de Rehon centre, cette année tous les élèves ont pu se rendre au grand cirque Bouglione à Metz. La Présidente, Mme MANGIN participe également bénévolement à chaque activité maternelle de Heumont.

L'association proposera pour l'année 2017, un programme divers et varié dont notamment la journée des talents, ainsi que des activités pendant les périodes de vacances scolaires.

Notre association a besoin de votre aide et les bénévoles sont les bienvenus, donc n'hésitez pas à nous contacter au 06.47.04.59.37 !

CRÉATION DU
CSP REHON FOOTBALL - CLUB SPORTIF PROGRES REHON

Le CSP REHON Football, qui reprend les initiales du 1er club de football créé sur la commune réhonnaise, par l'usine de la Providence en 1928, est une nouvelle association sportive consacrée à la pratique du football. Cette association est enregistrée administrativement en avril 2016, et compte à ce jour 90 adhérents, ce qui est assez exceptionnel pour une création.

L'équipe dirigeante, composée d'anciens footballeurs, dirigeants ou supporters réhonnais, a su de suite mettre en place une véritable et sympathique dynamique, qui retient déjà toutes les attentions.

Structuré début septembre 2016 autour d'une équipe sénior, de 3 équipes jeunes (de 6 à 11 ans), ce nouveau club ne compte pas s'arrêter là, et a déjà l'objectif d'accroître ses effectifs, afin de créer d'autres catégories de jeunes et séniors au plus vite, dès la prochaine saison notamment.

Le CSP Rehon, d'un côté sportif, a déjà organisé plusieurs plateaux pour les catégories jeunes, quelques rassemblements en extérieur et en salle pour les enfants de la région. Le club s'est vu confié par le District du Pays Haut Football, en partenariat avec Le Secours Populaire, l'organisation de la journée « Un Enfant, Un Joueur, Un Jouet », sur toute la journée du 10 décembre 2016, au Cosec d'Heumont. Cette journée s'est idéalement déroulée, et le CSP REHON s'est vu adressé de sincères félicitations par tous les acteurs de cette journée.

Comme indiqué plus haut, le club compte 3 catégories d'enfants (U6/U7, U8/U9, U10/U11), inscrites sur plusieurs plateaux et rassemblements, et veut engager des catégories pour les enfants plus âgés dans des championnats dès 2017.

L'équipe sénior, quant à elle, fait déjà beaucoup parler d'elle dans le bassin, pour son comportement sur les terrains et ses résultats. Dans son championnat de 4ème division, le groupe de 25 joueurs est actuellement 1er au classement de la sportivité (fair-play), et en tête dans le classement pour l'accession au niveau supérieur en fin de saison. Cette équipe est, dans l'immédiat, invaincue en championnat et est allée au 4ème tour de la Coupe de Lorraine, en étant la plus petite équipe parmi les 128 encore qualifiées sur toute la Lorraine. Eliminée par Saulnes-Longlaville, évoluant 4 niveaux au dessus, devant plus de 100 spectateurs, elle doit encore affronter Longuyon (3 divisions au dessus) en Coupe du Pays Haut.

Le CSP REHON utilise pour ses activités les structures de la commune à Heumont, que la Mairie lui met à disposition.

Pour 2017, le CSP REHON renouvellera toutes les opérations réalisées en 2016, et espère pouvoir organiser en plus une soirée "carnaval ", au moins une soirée "loto ", participer à la Journée de la Fête du Sport du 2 juillet, organiser sa journée "fin de saison", apporter sa collaboration pour le passage du Tour de France sur la commune, remettre sur place le Challenge de la Municipalité au mois d'août (pour les jeunes et séniors), et pourquoi pas d'autres évènements pour rassembler petits et grands.

Le club du CSP REHON précise également qu'il est déjà partant pour collaborer avec toutes les associations de la commune, afin de participer à chaque opération pouvant dynamiser l'esprit évènementiel sur notre ville, indique qu'il saura répondre à toutes demandes et précise qu'il ne faudra pas hésiter une seule seconde pour le solliciter.

Enfin, dans un esprit familial, le CSP REHON souhaite accueillir toutes les personnes désireuses de le rejoindre, quelque soit leurs envies (dirigeants, joueurs, éducateurs, bénévoles), et sans discrimination aucune.

CSP : Combativité, Sportivité, Plaisir.
Page Facebook : Cercle Sportif Progrès Rehon
E-Mail : csprehon@gmail.com
Michel Mengin 06 33 93 58 00
Mickael Ledig 06 63 80 61 56
Pascal Mengin 07 60 80 81 27 S
Sébastien Scolaro 06 50 78 19 90
Mike Bernard 06 24 37 47 99

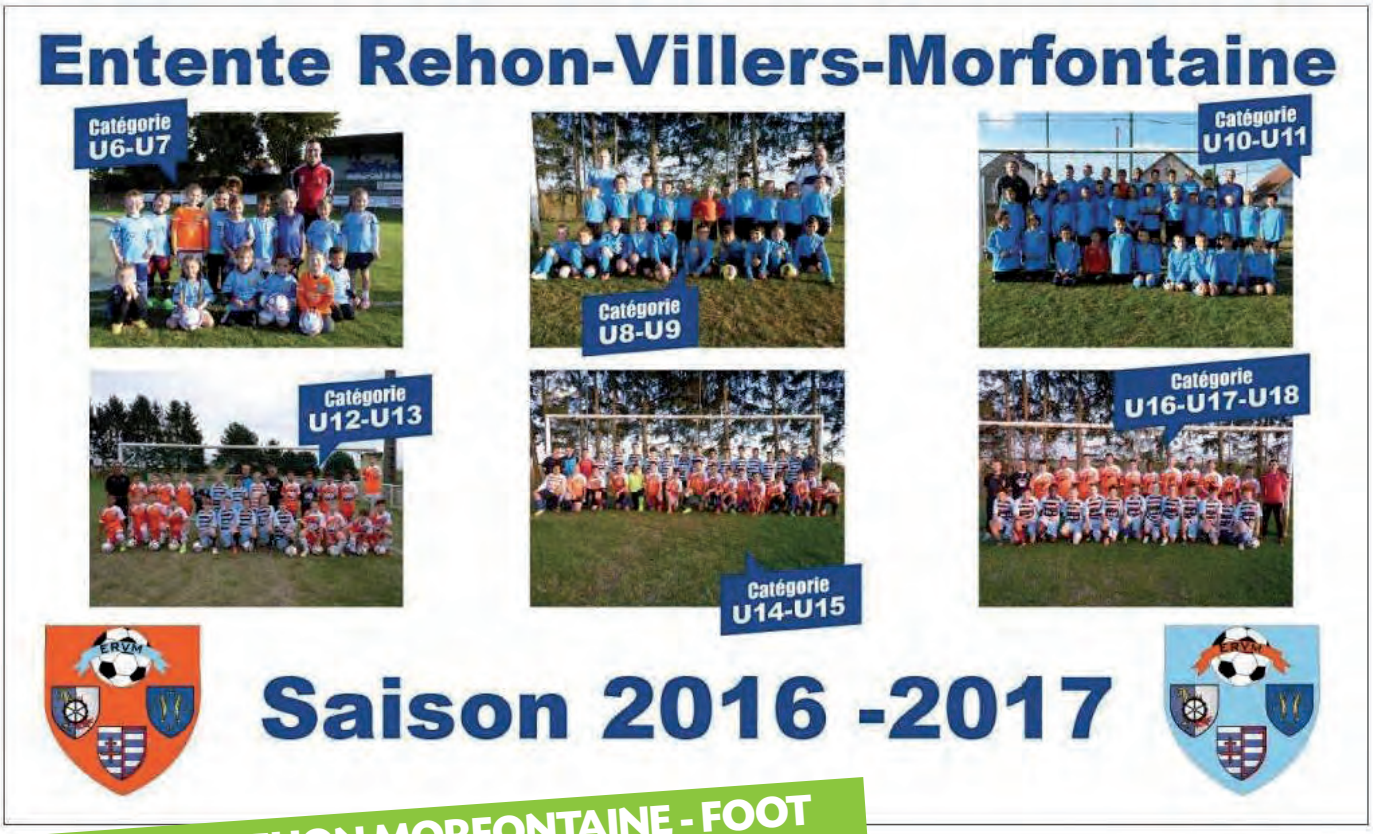

ENTENTE REHON MORFONTAINE - FOOT

Toujours excellement placé dans le classement des meilleurs clubs de jeunes établi par la Ligue Lorraine de Football ...la priorité du club reste plus que jamais la formation des équipes U13, U15 et U17 !

Les Bergeronnettes

Le club de gymnastique a participé aux différents concours prévus par la Fédération ainsi qu'à des échanges sportifs et amicaux entre les clubs du Pays-Haut.

- Les Poussines se sont déplacées à PIENNES, BACCARAT, BRIEY et EPINAL.
- Les Jeunesses et Aînées ont concouru à REHON, TOUL, BRIEY et RAON L'ETAPE.

Les gymnastes ont également participé aux cérémonies commémoratives de la bataille de VERDUN, du 8 mai et du 11 novembre à REHON, ainsi qu'à la fête du sport à REHON.

Les entraînements ont lieu au COSEC à HEUMONT :

- Pour les Poussines (nées en 2007-2008-2009-2010) les mercredis de 15h à 17h et les mardis de 17h à 18h30 à partir de janvier 2017.

- Pour les Jeunesses (nées en 2003-2004-2005-2006) les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 17h à 20h.

- Pour les Aînées (nées avant et en 2002) les mercredis et les vendredis de 17h à 20h.

Pour la saison 2016/2017, un concours départemental « ETOILOES » aura lieu au COSEC pour les Jeunesses et Aînées le 30 avril 2017.

Les différentes sorties pour les Poussines sont le concours PAYS-HAUT, le challenge PEREIRA à BRIEY, le régional et le challenge transfrontalier à LONGWY.

Pour les Jeunesses et les Aînées, elles participeront au concours PAYS-HAUT, au challenge FLORCZAK à BRIEY et aux concours régionaux Jeunesses et Aînées. Les dates sont à déterminées.

> Renseignements : 03 82 39 03 48

Club de gymnastique d'entretien de Réhon

Le Club de Gymnastique d'Entretien de Rehon vous propose 2 cours de Techniques Nouvelles (Cuisses/ Abdo/Fessiers, stretching, cardio) et un cours de ZUMBA.

- Le Lundi de 18H à 19H

Cuisses/abdos/fessiers animé par Isabelle

- Le Jeudi de 18H à 19H

Cuisses/abdos/fessiers animé par Isabelle

- Le Jeudi de 19H30 à 20H30

ZUMBA animé par Corinne

Au COSEC de HEUMONT.

Nous vous proposons de venir assister et participer pendant 2 semaines sans engagement aux cours. Pour lutter contre la sédentarité, la monotonie du travail, les mauvaises postures, les douleurs et le stress, venez nous rejoindre et bouger dans une ambiance sympa pour oublier les soucis du quotidien et prendre du temps pour vous.

> Renseignements : 06 19 35 14 87 / 03 82 39 07 57

ARPA

Le congrès de la fédération départementale des retraités et personnes âgés de Meurthe-et-Moselle s'est déroulé le 13 octobre 2016 à la salle de la jeunesse à Réhon en présence de 280 personnes des comités, organisé conjointement par la Fédération départementale, la municipalité et l'ARPA de Réhon et sponsorisé par le Crédit mutuel de Longwy Haut. A l'issue du congrès un repas dansant s'est déroulé pour le plaisir des participants.

Été 2016 Pass'Sport vacances

Comme tous les ans pendant l'été, des activités sportives gratuites sont proposées.
Nous remercions les acteurs et bénévoles qui prennent en charge et encadrent les adolescents

USR JUDO

Stage d'arbitrage au cosec en présence de M. SALVE Pierre président du comité départemental de Meurthe et Moselle de judo

Alexandre a été retenu pour participer au championnat de France minime par équipe à CEYRAT en auvergne en Auril 2016

Stage d'arbitrage au COSEC au mois de Mai 2016 pour le passage de grade

Gala de rehon en mai 2016 ou le club a fini 2ème du gala

Stage kata pour préparation pour la ceinture noire ou monter en dan

COMITE DES FETES DE REHON-CENTRE

Au cours de cette année 2016, plusieurs manifestations ont été organisées par le comité des Fêtes, sous la présidence de M.BEUDIN Patrick, depuis 1988, ainsi que par ses membres dynamiques, toujours impliqués à divertir les habitants de notre commune REHON, ainsi que les communes avoisinantes.
De nombreux lotos et belotes ont été préparés durant l'année, ainsi que des shows, des concerts, bric-à-broc, brocante, voyages, journée pêche...
Le Comité, association à but non lucratif, est composé de membres bénévoles qui travaillent durant toute l'année pour générer des bénéfices lors des festivités organisées qui sont remis systématiquement à la disposition de la population (lotos, belotes, animations fête foraine, voyages ...).
Toute l'équipe de bénévoles est prête afin de proposer un large éventail de manifestations, pour les publics durant cette année 2017.
Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, afin de contribuer, bénévolement, à la vie de notre commune!

COMITE DES FÊTES DE HEUMONT

Le comité récemment créé a plus que jamais la volonté de "rassembler et divertir" le quartier de Heumont. C'est pourquoi, cette année encore, de nombreux lotos, des concours de belote, de pétanque ont été organisés avec succès.

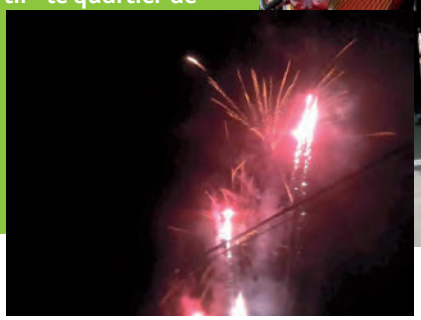

Inauguration de la nouvelle fresque

Quand le voile se lève
sur la ville au travers
des temps...

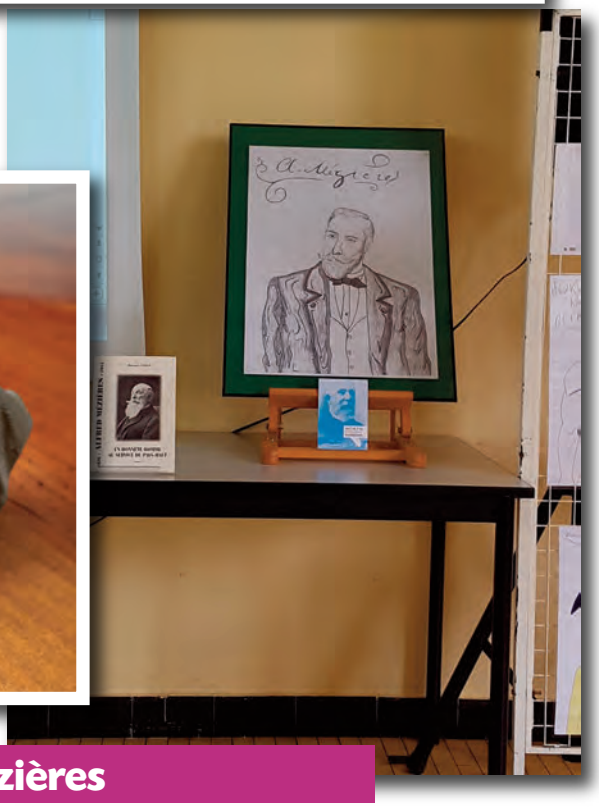

Alfred Mézières

En complément de la conférence proposée aux écoliers de la commune, la municipalité a travaillé avec le lycée Alfred Mézières depuis l'an dernier pour développer avec les élèves et enseignants des travaux très variés sur le thème d'Alfred Mézières et de la République.
Ils ont ainsi pu s'exprimer sur ces sujets dans des domaines aussi variés que l'expression artistique sous forme de tags, les mangas, mais aussi les poèmes, les chansons, ou encore la philosophie et la technologie.

19 mars
Commémoration du cessez-le feu en Algérie

8 mai 1945

Les 100 ans de la bataille de Verdun

Travaux, Réparations, Elagage...

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

INVESTISSEMENT

Ecole maternelle Paul Fort Heumont : 48 404,40 €
• 46 770 € pour climatisation, dépose aérothermes, et pose d'un système chauffage spécial petite enfance
• 1634,40 € de matériel informatique

Ecole primaire Heumont : 11 574,28 €
• 4 041,60 € pour la fourniture et pose d'extracteurs d'air dans les toilettes extérieures

Ecole Réhon Centre Michel DINET : 5 344,80 €
• 2 196 € pour la fabrication et pose d'un meuble à casiers

TOTAL de travaux d'investissement pour les écoles : 65 323,48 €

FONCTIONNEMENT (Travaux d'entretien)

Ecole maternelle Paul Fort Heumont : 2 000,38 €

Ecole primaire Heumont : 10 331,50 €

Ecole Réhon Centre Michel DINET : 6 881,91 €

TOTAL des travaux d'entretien : 19 213,79 €

Réparation chenaux (Ecole d'Heumont)

Travaux de rénovation :

Réparation de la toiture

Réparation de pôteaux directionnels

Création de plusieurs déviations eaux de pluie vers les bois

Elagage rue Chénières

Elagage rue de Longwy

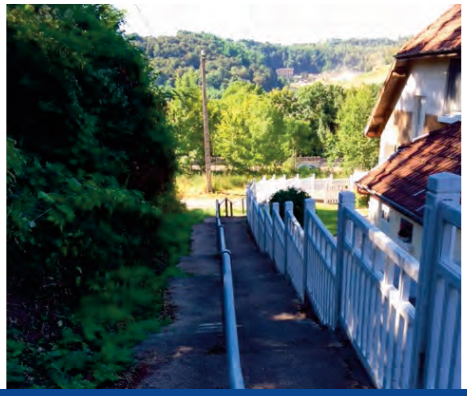

Débrousaillage et élagage Grimpette

Elagage du Collège

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DE …

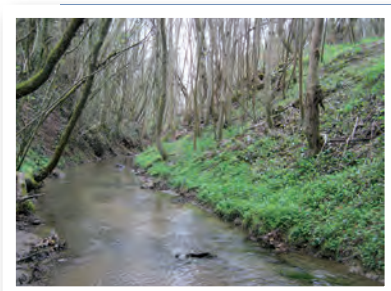

Ruisseau des Neuf Fontaines dans sa partie forestière Amont de l'ouvrage couvert (grille de protection)

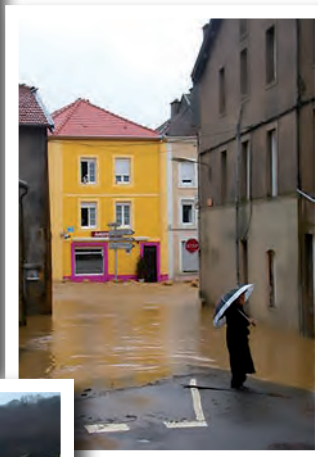

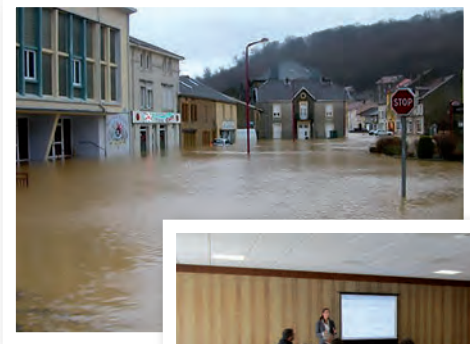

La date du 23 Janvier 2009 reste dans les mémoires des habitants de Réhon ; après un épisode pluvieux intense, le ruisseau des Neuf Fontaines[1] déborde et vient inonder les rues, maisons, commerces et autres bâtiments du centre ville.
Cumulés aux sols gelés et aux embâcles (bois, branches, déchets) venus obstruer la grille de protection de l'ouvrage souterrain, les eaux du ruisseau s'étendent devant la Mairie et sur les rues adjacentes, sur une surface correspondant à celle d'une crue centennale (crue ayant 1 risque sur 100 de se produire tous les ans).

Face à ce constat et au regard des dégâts occasionnés, le SIAC[2], dont la Ville de Réhon est membre, est saisi pour la réalisation d'une étude préalable ayant pour objectifs le diagnostic du bassin versant du ruisseau et la définition d'un programme d'aménagements pour réduire le risque d'inondation dans le centre-ville.

Rendues en 2011, les conclusions de cette étude, réalisée par EGIS Eau, ont conduit au recrutement d'un maître d'œuvre, Antea Group, en 2012, qui a conçu un programme de travaux techniquement et économiquement faisable.

Dans le cadre de ces études, le maître d'œuvre, accompagné d'un comité de pilotage (élus du SIAC et de la Ville de Réhon, services de l'Etat, partenaires techniques et financiers), a examiné les différents aménagements possibles, étudiant pour chacun les avantages et les inconvénients, tant d'un point de vue technique que financier. Les riverains concernés ont également été sollicités à plusieurs reprises, notamment lors de la réalisation de relevés permettant de localiser les clôtures, la végétation, les réseaux, et de sondages des sols, essentiels au dimensionnement des aménagements.

1 - Le ruisseau des Neuf Fontaines est un affluent rive gauche de la rivière Chiers. Il est formé de deux branches, l'une venant de Chenières/Cutry, la seconde de Mexy/Haucourt-Moulaine, qui se rejoignent en fond de vallée dans le bois des Roses pour rejoindre les habitations des rues du Tir et de la Gale au Dry, avant de passer sous un dalot (ouvrage hydraulique souterrain), de la rue du Ruisseau jusqu'à la voie SNCF. Il est à nouveau découvert lorsqu'il rejoint la Chiers en aval de la route départementale 18, affluent principal de la Meuse.

2 - Syndicat Intercommunal d'Aménagment de la Chiers et des affluents

RENATURATION SUR LE RUISSEAU DES NEUF FONTAINES

En parallèle à ces études et investigations complexes, le SIAC et la Ville de Réhon sont venus à la rencontre de la population à trois reprises (Mai 2011, Juin 2013, Juin 2015) afin de présenter aux riverains l'avancement des réflexions et études engagées, et recueillir leurs ressentis et observations sur les aménagements envisagés.

En parallèle de ces missions d'études, le SIAC a procédé à des travaux sur la végétation des berges du ruisseau, pour réduire le risque d'accumulation d'embâcles en amont de l'ouvrage souterrain, de manière à assurer une bonne débitance de cet ouvrage, et prévenir toute montée des eaux avant la réalisation effective des aménagements plus conséquents. Dans le cadre de ces passages, il a été constaté la présence de nombreux déchets laissés par l'homme, et sur certains secteurs, des berges dégradées, fortement érodées, voire dangereuses.

Ces années d'études, de réflexions et d'échanges ont amené à la définition de travaux hydrauliquement efficaces, permettant de protéger les habitants contre les crues centennales par :

- la renaturation partielle des berges du ruisseau et l'adaptation de la végétation ;
- la réalisation d'un piège à embâcle en tête d'ouvrage souterrain, sur le ruisseau renaturé ;
- le redimensionnement de l'ouvrage couvert dans sa partie urbaine.

En complément, il est prévu l'installation d'un système d'alerte pour mieux prévenir les crues.
Compte tenu de leurs compétences respectives, le SIAC et la Ville de Réhon se sont réparties la maîtrise d'ouvrage des opérations à réaliser.

Le SIAC et la Commune de Réhon devront assurer une surveillance des ouvrages et effectuer des contrôles réguliers pour définir les entretiens nécessaires permettant d'assurer la pérennité, le bon fonctionnement et la bonne efficience des aménagements.

Zoom sur le piège à embâcles

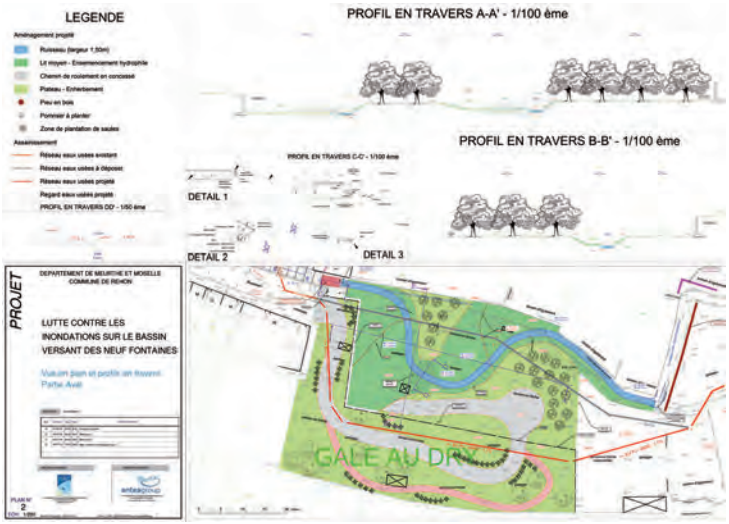

Le tracé du ruisseau, actuellement rectiligne, fera l'objet d'un reméandrage afin de guider les flottants et embâcles vers les berges, et de ralentir le ruisseau. L'aménagement est renforcé par la mise en place d'obstacles (pieux et plantations) qui joueront un rôle de frein avant la partie souterraine, et par la réduction de l'épaisseur de la lame d'eau.
L'objectif est de garantir un écoulement optimal à l'ouvrage couvert, quelques soient les conditions.
Après instruction du dossier par l'Etat, et enquête publique, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a autorisé les travaux (déclaration d'intérêt général et autorisation au titre du Code de l'Environnement), par décision en date du 13 Avril 2016.
En complément de cette autorisation, le SIAC a souhaité la signature de conventions avec les riverains directement concernés, afin d'autoriser notamment le passage de l'entreprise pendant les travaux, et ultérieurement, le suivi et l'entretien réguliers des aménagements.

Ces travaux finalisés, des ouvertures réalisées sur le ruisseau de Neuf Fontaines permettront à chacun, riverains et promeneurs, de redécouvrir ce milieu naturel à préserver, pour son environnement et pour le bon écoulement des eaux.

Pour ces travaux, le SIAC s'est entouré de l'entreprise SETHY (398 217,75 € HT), et la commune de Réhon de l'entreprise WEILER (498 999 € HT). La société ACE BTP est quant à elle en charge des aspects sécurité (1 550 € HT). Commencés en Août 2016, les travaux s'achèveront en mai 2017.
Les accès au centre de Réhon ont été fortement impactés de fin octobre à fin décembre ; des modifications de circulation, d'accès et de parking sont mises en place.

D'un point de vue subvention, cette opération a été labellisée dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin de la Meuse, octroyant au SIAC et à la Ville de Réhon, un accompagnement financier à hauteur de 80%. L'Union Européenne (fonds Feder), l'Etat (fonds Barnier) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sont les partenaires de ce projet.

Enfin, en parallèle, et car le risque « zéro » en matière d'inondation (mais pas seulement) n'existe pas, la Ville de Réhon et le SIAC se sont associés pour l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, complémentaire au programme de travaux, est un outil de gestion de crise.
Le PCS est destiné aux élus et personnels communaux, afin de les guider lors de tout événement majeur (inondation, tempête, transport de matières dangereuses...), que ce soit en matière d'alerte, d'évacuation, de sauvegarde des administrés, puis de retour à la normale.
Un important travail d'information à la population va être mené par la communication du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), document présentant les risques inhérents au territoire de Réhon, les moyens d'alerte, mais aussi les consignes à suivre.
Enfin, des repères de crue ont été posés sur les bâtiments publics : l'un, en contrebas de la Mairie, et l'autre, sur la salle de la Jeunesse, dans l'objectif de préserver la mémoire du risque relatif aux Neuf Fontaines. D'autres le seront du côté de la Chiers, en partenariat avec l'EPAMA[3].

L'entretien de la rivière

Le propriétaire riverain est tenu d'assurer un entretien régulier du cours d'eau (Article L 215-14 et suivants du Code de l'Environnement). Cet entretien vise à maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, à permettre l'écoulement naturel des eaux et à contribuer à son bon état écologique par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, et par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Les travaux réalisés sur les berges ou dans le lit d'un cours d'eau sont encadrés par la loi. Avant d'entreprendre des travaux, nous vous invitons à prendre contact avec le SIAC ou avec la Police de l'Eau pour vérifier quelles sont les procédures éventuelles.

Les services du SIAC et de la Ville de Réhon restent disponibles pour tout renseignement.
SIAC : 3, Avenue Charles de Gaulle, 54260 LONGUYON
Tél. : 03.82.44.52.90 – contact@syndicat-chiers.fr

3 - Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et des Affluents

Travaux de l'accueil

L'accueil de l'hôtel de ville de Rehon a fait peau neuve courant 2016

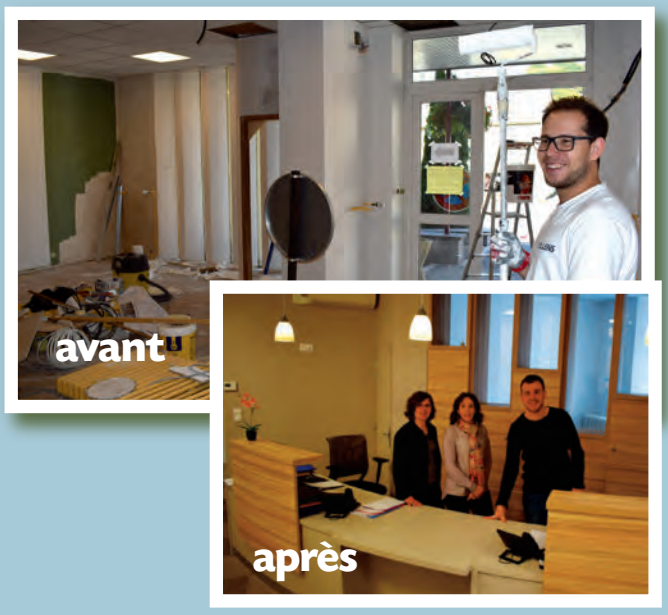

La municipalité a programmé un chantier de réaménagement de l'accueil de la mairie avec au menu : agrandissement et rénovation du rez-de-chaussée, mise en place de nouveaux outils informatiques et une nouvelle organisation de l'accueil

La nouvelle équipe municipale a décidé en 2015 d'engager des travaux de sécurisation du réseau informatique de l'hôtel de ville devenu obsolète.

Compte tenu des travaux conséquents liés à ce marché, il a été proposé de le mettre en attente presque un an et a retenu le cabinet d'architecture Archimade afin d'associer les travaux de réhabilitation et le remplacement du nouveau réseau.

Six mois de longs travaux ont été l'occasion de réagencer l'accueil afin de moderniser et optimiser l'espace.
L'objectif a été de concentrer un maximum de services en un seul lieu tout en dégageant un local favorisant la confidentialité, ce qui n'était pas possible dans la configuration précédente.

La banque d'accueil a également été remplacée par des bureaux afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
L'entrée de la mairie a donc été modifiée avec la mise en place d'un sas composé d'une porte automatique.
Le réseau informatique et téléphonique complet ont été remplacés afin de favoriser une optimisation du service et une sécurisation du réseau informatique.

EPAMA

Très belle journée pour toute l'équipe de l'EPAMA, à Réhon, en marge du chantier de restauration du ruisseau des Neuf Fontaines.
C'est en effet le démarrage des festivités liées aux 20 ans de l'EPAMA, qui ont été célébrées hier, par un moment fort : la remise officielle par le représentant du Préfet de Région, coordinateur de Bassin, de la convention PAPI Meuse 2.

Qu'est-ce qu'un PAPI ? il s'agit d'une convention cadre de financement d'opérations qui visent en la gestion du risque inondation et de préservation des milieux aquatiques. Cette convention labellise une démarche concertée et globale à l'échelle d'un bassin versant et mobilise l'accompagnement financier de l'Etat, de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

L'EPAMA est porteur de cette convention PAPI, pour le compte des collectivités et acteurs du bassin versant de la Meuse. C'est en tout 13 maîtres d'ouvrages qui portent 44 opérations, représentant 63 M€. Ces opérations ont pour objectif de comprendre le fonctionnement du fleuve et de ses affluents, d'informer les riverains sur le risque, de se doter d'outils de pédagogie et de gestion du risque, mais également de réduction de la vulnérabilité, et enfin de protéger.

Cette convention nous responsabilise pour les 19 000 riverains menacés par le risque inondation, dans le cadre d'une solidarité renouvelée, au sein du bassin versant français et transfrontalier de la Meuse.

URBANISME

Les travaux soumis à une demande de déclaration préalable sont : (les formulaires peuvent être téléchargés sur internet n° 13703*05) et sont à déposer en Mairie en 2 ou 3 exemplaires selon le projet.

- Les clôtures,
- Pose de murets,
- Ravalement de façade,
- Réfection d'une toiture,
- Changement des menuiseries extérieures,
- Extension de – de 20m² ,
- Construction d'un abri de jardin (- 20m²),
- Construction d'une véranda (-40m²),
- Pose d'une pergola (-40m²).
- Les travaux soumis à une demande de permis de construire sont : (les formulaires peuvent être téléchargés sur internet n° 13406*03) et sont à déposer en Mairie en 4 exemplaires
- Nouvelle construction (habitation),
- Extension de + 20m² (non accolée à l'habitation principale).

Pour plus de renseignement, une permanence se tient en Mairie sans rendez-vous chaque jeudi de 14h00 à 16h30.

incivilités, dégradations

Dégradation de panneau

Dégradation du Monument aux Morts

Feu de véhicule rue Mézières (Août)

Décharges sauvages…

Feux tricolores vandalisés rue de Longwy

Incivilités, place de la Mairie

Vol d'un avaloir, rue Banquillon

Voiture incendiée sur le lieu de stockage

Vol de plantes, croisement Cutry

Fleurissement dans la ville

En 2015, l'agent en charge du fleurissement a demandé une mise en disponibilité pour tenter l'aventure dans le privé. Il a donc fallu en 2016, réfléchir à un nouveau fonctionnement concernant le fleurissement de notre commune.
La commune a opté en 2016 pour le choix d'un prestataire privé. Nous avons donc missionné l'entreprise THILL Espaces Verts de COSNES ET ROMAIN dont le résultat du travail a été minutieux et passionné.
Le savoir-faire de notre prestataire, sa connaissance du végétal a été essentielle pour composer et agencer les massifs de fleurs et les jardinières.
De nombreux lieux du centre-ville et de la ville ont ainsi été fleuris et de nombreuses jardinières ont été soigneusement disposées.
Elles sont composées en fonction des saisons (hiver, été, automne). Les entrées de ville et les carrefours giratoires sont également fleuris. Une des caractéristiques de Quimper est d'être équipée de nombreux ronds-points sur les axes extérieurs de la ville. Certains d'entre eux sont devenus des points « phares » du fleurissement, affirmant leur rôle d'accueil d'entrée de ville et support de l'imagination artistique de notre prestataire.
Pour ce qui est de la tonte et du débroussaillage, le marché a été octroyé au Centre d'Aide par le Travail pour Handicapés (ESAT CAT) de Villers La Montagne pour un montant de 43 079,83 € TTC.
Après un démarrage tardif de la tonte sur la commune, le prestataire a récupéré le retard dés la tonte estivale et a su apporter un service qualitatif en direction des Rehonais.

LE PASSÉ INDUSTRIEL À LONGWY

Quelles opportunités pour la cité jardin d'Heumont

Quand la cite d'Heumont devient sujet d'étude... Valentin MEROU, petit fils de M. et Mme BANCK qui demeurent rue de la vigne à Heumont a rédigé un mémoire lors de son Master en urbanisme sur la cité de Heumont.

Octobre rose

Convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce et faire progresser la recherche, telle est la vocation des compagnes d'Octobre Rose organisées par l'association Le cancer du sein, parlons-en ! Une fois de plus, en 2016, l'objectif d'Octobre rose a été de fédérer les femmes, de sensibiliser l'opinion publique au cancer du sein tout en gardant un message d'espoir : lutter contre le cancer, c'est avant tout lutter pour que la vie continue, et avec elle, la joie de vivre. Le dépistage précoce permet en effet de sauver des milliers de vie. Afin de participer localement à cet effort de prévention, la Ligue contre le Cancer du Pays Haut a souhaité acquérir un nouveau mammographe pour l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Sollicitée par cette association, la commune de Réhon a participé à cet élan de solidarité en versant une subvention exceptionnelle de 1.000 euros.

CCAS

Les permanences du CCAS se tiennent tous les lundis et vendredis matins de 9h30 à 11h00.

> Le CCAS délivrent des bons alimentaires et des aides à l'énergie aux personnes en difficulté. Sous condition de ressource.

> Le CCAS a mis en place une navette pour les personnes âgées pour se rendre au supermarché Intermarché de Longwy tous les jeudis matins.

> Les inscriptions se font en Mairie, elles doivent s'inscrire avant chaque mercredi.

> Pour les personnes âgées, le CCAS délivrent des bons de Pâques et Noël.

Ces bons sont accordés sous conditions de ressource.
Les personnes peuvent se présenter au CCAS pour tout renseignement.

SERVICES ACCUEIL

le nouveau service accueil composé de Latifa LOUGHLIMI, Emmanuelle BONNARD, Julien SABBATUCCI.

NOUVEAUX ÉLUS

Maire : Jean-Pierre WEBER • Premier adjoint : Patrick BEUDIN • Deuxième adjointe : Marie-Hélène ZANARDO • Troisième adjointe : Séverine SERPAGGI • Quatrième adjointe : Patricia INVERNIZZI • Cinquième adjoint : Bernard HENRION • Sixième adjoint : José PROENCA •

Conseillère Municipale : Marie-Paule LOCATELLI • Conseillère Municipale : Fabienne GILSON • Conseiller Municipal : Daniel COLLIGNON • Conseiller Municipal : Gilles SABBATUCCI • Conseillère Municipale : Camille DEL BEN • Conseillère Municipale : Stéphanie GRAMCZEWSKI • Conseillère Municipale : Mirella CISZEWSKI • Conseillère Municipale : Marie-Angéla MANGIN • Conseiller Municipal : Christian FERRY • Conseillère Municipale : Christelle THIEBAUX • Conseiller Municipal : Patrick SMUGA • Conseillère Municipale : Micheline REINSON • Conseiller Municipal : Jean-Claude BLANGUERIN • Conseiller Municipal : Ermano LARICIA • Conseiller Municipal : Jean-Paul DANLOY • Conseiller Municipal : Jacques ROGER • Conseiller Municipal : Abdelhafid LOUGHLIMI • Conseiller Municipal : Antoine PRONESTI •

COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT : WEBER Jean-Pierre - HENRION Bernard - BEUDIN Patrick - INVERNIZZI Patricia - FERRY Christian - PROENCA José - SABBATUCI Gilles - SMUGA Patrick - DANLOY Jean-Paul - ROGER Jacques - PRONESTI Antoine (11 membres)

COMMISSION PATRIMOINE MUNICIPAL - SECURITE - FETES ET CEREMONIES : BEUDIN Patrick - INVERNIZZI Patricia - CISZEWSKI Mirella - LOCATELLI Marie-Paule - MANGIN Marie-Angela - BLANGUERIN Jean-Claude - REINSON Micheline - GILSON Fabienne - FERRY Christian - ROGER Jacques (10 membres)

COMMISSION FINANCES - ADMINISTRATION : HENRION Bernard - SERPAGGI Séverine - INVERNIZZI Patricia – THIEBAUX Christelle - BEUDIN Patrick - COLLIGNON Daniel - LOUGHLIMI Abdelhafid - DANLOY Jean-Paul - PRONESTI Antoine (9 membres)

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE : INVERNIZZI Patricia - HENRION Bernard - CISZEWSKI Mirella - PAULIN Stéphanie - SERPAGGI Séverine - ZANARDO Marie-Hélène - ROGER Jacques (7 membres)

COMMISSION VIE SCOLAIRE - JEUNESSE : SERPAGGI Séverine - CISCEWSKI Mirella - MANGIN Marie-Angela - PAULIN Stéphanie - DEL BEN Camille - PROENCA José - SMUGA Patrick - LOUGHLIMI Abdelhafid - ROGER Jacques (9 membres)

COMMISSION SPORTS : PROENCA José - THIEBAUX Christelle - SABBATUCI Gilles - GILSON Fabienne - CISCEWSKI Mirella - SMUGA Patrick - MANGIN Marie-Angela - DANLOY Jean-Paul - PRONESTI Antoine (9 membres)

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE : BLANGUERIN Jean-Claude - THIEBAUX Christelle - GILSON Fabienne - CISCEWSKI Mirella - MANGIN Marie-Angela - SABBATUCI Gilles - ROGER Jacques (7 membres)

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES : ZANARDO Marie-Hélène - LOCATELLI Marie-Paule -MANGIN Marie-Angela - SMUGA Patrick - REINSON Micheline - DANLOY Jean-Paul (6 membres).

OPPOSITION

Liste Unis pour Rehon - Jean Paul Danloy et ses colistiers

Liste Réhon autrement

Rehonnaises , Rehonnais.

Cette année encore, c'est avec un léger décalage que je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017. Avant tout autre chose, rappelons nous du bilan social de l'an passé marqué par la multiplication des attentats dont celui de Nice qui a endeuillé le Pays-haut. En effet, François et Christiane Locatelli, Véronique Lion et mon collègue Michaël Pellegrini ont perdu tragiquement la vie dans des circonstances dramatiques.
Je tenais aujourd'hui à rendre un hommage tout particulier à l'ensemble des familles endeuillées.
Localement, le passage de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération est acquis. En effet, nous répondons aux critères démographiques requis par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).Néanmoins, certains effets pervers de cette nouvelle organisation qu'il serait trop long d'expliquer ici se font actuellement sentir, notamment chez nos voisins de Lexy.
Quand à notre commune qui plonge inexorablement dans le néant, nous avons cette année encore atteint des profondeurs inexplorées avec ce fameux « Protocole d'Accord » construit sur des arrangements internes obscurs avec la complicité d'élus de la majorité soumis et dociles.
Mon intervention lors des vœux du maire face à ces méthodes contraires aux règles démocratiques a permis à l'ensemble des habitants de prendre conscience de la gravité de la situation. Cette manifestation s'est déroulée sans incident.
Face à une situation qui s'aggrave de jour en jour dans notre commune, je profite de ce bulletin municipal pour vous informer de ma candidature pour les élections municipales 2020.
En conséquence, je demande à tous ceux qui portent comme moi, un attachement particulier à notre commune de me contacter afin que nous établissions ensemble un plan d'action qui puisse redonner à notre commune un cadre de vie décent, agréable et sécurisé.

Antoine Pronesti
Boîte Mail : a.pronesti@laposte.net
Page facebook : Antoine Pronesti

NAISSANCES

BAOUZ Lyam,05/01/2016 • BEQIRI Aris, 01/08/2016 • BICER Zeynep, 26/03/2016 • BLONDIN Nathan, 11/08/2016 • BOBECZKO Tia Nena, 07/12/2016 • BOURAHLA Rayan, 15/09/2016 • CHABNI Camélia, 18/01/2016 • CRAEYE Laïyena Martine, 09/08/2016 • DACHEZ Noé Lou, 02/01/2016 • DIEUDONNÉ Stellina, 03/05/2016 •DOCQUOIS Louanne Madeleine, 19/11/2016 • ENNASSOUH Kaïs, 24/10/2016 • FERNANDES Marion, 05/06/2016 •FRANCHINI Lorenzo Sergio Claudio, 14/10/2016 • FRANK PARMENTIER Evan Benoit, 17/01/2016 • GRIES Daryna Lyudmyla Claudine, 02/03/2016 • HADDARI Bagy, 14/07/2016 • HANINI Maher, 21/08/2016 • HENSMANS Louis, 07/06/2016 •INK Maé, 05/04/2016 • KATRAMIZ Sara Zahra, 26/11/2016 • KHERBACHY Nayssa, 06/09/2016 •LEBOUBE Théo Guy Yves, 23/06/2016 • LEMARQUIS Lena Nathalie Nadège, 27/04/2016 • MASSON Luna Muriel Myriam, 12/09/2016 • MATTIOLI LAMBERTY Tiziano, 31/01/2016 • MOGHRAOUI Ines, 16/12/2016 • NELH Chloé, 18/03/2016 • OUDARD Emma Marcelline, 23/02/2016 • PARENTE Mattéo, 29/03/2016 • PASTOR Maël, 20/05/2016 • PERNAR Jonas Thomas William Eric, 19/01/2016 • POISSE , 04/02/2016 • POISSE Léandre Didier Georges • QEDIRA Sahel, 30/08/2016 • SCHAPPO Vadim Ellie, 06/10/2016 • SPATARU Yaniss Andréi, 01/03/2016 • THIEULLET Louna, 06/01/2016 • THOLEY Anaé, 24/05/2016 • TOURNEUR Éline Malika Catherine Isabelle, 28/05/2016 • TRELCAT Maël, 18/11/2016 •

MARIAGES

BRÉGÉOT Amandine Françoise Michelle Claudine & GEORGE Nicolas Louis Gabriel, 07/05/2016 • BOUGLIME Saadia & DJEBARA Slimane, 04/06/2016 • BECHAR Sue-Ellen Catherine & GODON Sébastien Yves, 09/07/2016 • DERMAOUI Zohra & MOURABIT Youcef, 13/07/2016 • GILLET Amélie Catherine Elise Andrée & RICHARD Benoît André, 16/07/2016 • MENGIN Lucie Marie & TOURNEUR Allan, 23/12/2016 •

DÉCÈS 2016

• BARREY Danielle, 03/12/2016 • BASTIEN Daniel Michel Marcel, 25/10/2016 • BEGON Denise, 31/07/2016 • BEKDACHE Annick Catherine, 17/10/2016 • CAREME Marthe Louise, 14/11/2016 • CECCHETTI Daniel, 01/10/2016 • CHEVELT Jeanne, 22/01/2016 • COTINAUT Danielle, 03/12/2016 • DUPUY Brigitte Yvonne, 12/01/2016 • FERREIRA DOS SANTOS Maria Guilhermina, 07/03/2016 • FERREIRA Francisco, 07/09/2016 • FERREIRA Maria Guilhermina, 07/03/2016 • FLAMION Elvire Marie Augusta Constance Adolphine, 20/05/2016 • FRENOIS Christian Lucien, 10/10/2016 • GEMBIS Eugenius, 28/01/2016 • GILSON Marcel Paul, 28/09/2016 • GOUSSET Jonathan Julien, 07/08/2016 • HUSSENET Charles François Marie, 04/01/2016 • INVERNIZZI David, 22/12/2016 • LANA Pascal Gérard, 28/08/2016 • LIACHOUK André, 30/01/2016 • MACRI Charles, 10/02/2016 • MARTIN Marthe Louise, 14/11/2016 • MARTINI Irène, 02/01/2016 • MEYER Aurélie Dominique, 09/11/2016 • MEZRED Chabane, 25/09/2016 • MORINEAU Catherine Simone Gabrielle, 23/01/2016 • NOËL Denise, 31/07/2016 • PENOT Annick Catherine, 17/10/2016 • PIERRON Jeanne, 22/01/2016 • REILLON Catherine Simone Gabrielle, 23/01/2016 • SAVARINO Carmelo, 13/12/2016 • THUYS Elvire Marie Augusta Constance Adolphine, 20/05/2016 • TURCI Irène, 02/01/2016 • VARNIER Brigitte Yvonne, 12/01/2016 • VAUDOIS Jean Claude Emile, 13/05/2016 •

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La ville de Réhon organise cette année le concours des Maisons fleuries afin de valoriser et récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur cadre de vie. Les deux catégories sélectionnées sont les maisons avec cour, jardin ou terrasse et les façades avec fenêtres ou balcons.

Le fleurissement doit être visible de la voie publique. **Inscriptions :** Les participants doivent s'inscrire obligatoirement avant le 30.06.2017 en se rendant en mairie ou en envoyant un message à l'adresse suivante : secretariat@mairie-rehon.fr.

Soyez nombreux à participer à l'embellissement de votre ville !